



**Extrait du registre aux délibérations
du COLLEGE COMMUNAL
Séance du 13 novembre 2019**

Étaient présents : RONGVAUX Alain, **Bourgmestre-Président**
JACOB Monique, **Bourgmestre-Présidente ff**
LEMPEREUR Philippe, SCHOUVELLER Anne, **Echevins**
FORTHOMME Fabian, **Président du CPAS**
ALAIME Caroline, **Directrice générale**

Objet : CNCD-11.11.11 - Demande de permission pour une action de sensibilisation - Décision

Attendu que le CNCD-11.11.11 organise des actions de coordination de la solidarité internationale en termes de sensibilisation, de partenariats et d'interpellation des décideurs politiques sur des thématiques comme la justice fiscale ou climatique ;

Attendu le courrier du CNCD-11.11.11, réceptionné en date du 04.11.2019, par lequel il sollicite la Commune de Saint-Léger de pouvoir sensibiliser les passants de la Commune aux actions de l'association ;

Attendu que les collaborateurs du CNCD-11.11.11 ne distribueront pas de tract et ne procéderont à aucune vente d'objets ;

Attendu que l'action de sensibilisation consistera à aborder les gens dans les rues de Saint-Léger et à leur proposer de remplir un bulletin de soutien s'ils souhaitent soutenir de manière mensuelle les actions du CNCD-11.11.11 ;

Attendu que les formulaires de soutien utilisés sont strictement conformes aux normes exigées par les institutions bancaires ;

Attendu que les collaborateurs du CNCD-11.11.11 seront aisément reconnaissables par les vêtements qu'ils porteront aux couleurs de l'association ;

Attendu que l'association souhaiterait être présente sur le territoire de la Commune de Saint-Léger entre janvier 2020 et décembre 2020, de 10h00 à 18h00 ;

Le Collège communal,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1^{er} - d'autoriser les collaborateurs du CNCD-11.11.11 à effectuer des actions de sensibilisation sur le territoire de la Commune de Saint-Léger, entre janvier 2020 et décembre 2020, de 10h00 à 18h00.

Article 2 - d'informer le CNCD-11.11.11 de la présente décision.

Fait en séance susmentionnée,
Par le Collège communal,

(s) C. ALAIME
Directrice générale

(s) M. JACOB
Bourgmestre ff

Pour extrait conforme, Saint-Léger, le 14 novembre 2019

Caroline ALAIME
Directrice générale



Alain RONGVAUX
Bourgmestre